



MAIRIE DE CASSAGNES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/09/2020 – 20H

Présents : ALASLUQUETAS Philippe, ALIOUI Jean-Charles, CHAIX-CAFFIN-MOKHTARI Pascale, CRABIER Richard, CRABIER Sylvie, DELONCA Albert, FERRIÉ Jean-Louis, HURTEBIZE Philippe, LAFAGE Fanny, MAROT Jean-Marie, QUATREPOINT Marion

Secrétaire de séance : QUATREPOINT Marion

Approbation du précédent PV du Conseil municipal.

Ordre du jour :

- 1) Délibérations
- 2) Communications des Commissions municipales
- 3) Questions diverses
- 4) Prochaine réunion du Conseil municipal

1) Délibérations

Modification budgétaire :

A propos de l'amortissement sur le budget principal, la somme (26 000 €) doit être reportée de la ligne C/132 à la ligne C/280411.

Voté à l'unanimité.

Plantation d'arbres :

M. le maire demande si le Conseil municipal est d'accord pour procéder au choix d'essences variées de plants proposés par la Pépinière départementale afin de décorer le village.

Voté à l'unanimité

Vente d'une urne columbarium funéraire à Mme Marcelle MARTINEZ :

Voté à l'unanimité

2) Communications des Commissions municipales

Sylvie Crabier pose la question du fonctionnement de la commission « Evènementiel, culture, fête et cérémonies » et propose la création de petits groupes de travail.

Comme la tenue d'une réunion de l'ensemble des membres de cette commission s'avère difficile, la répartition entre les groupes de travail se décidera par échange de courriels.

Le conseil et M. le maire sont d'accord sur l'urgence de s'occuper des fêtes de fin d'année.

Fanny Lafage demande si on peut acter la participation à certaines commissions de personnes ne faisant pas partie du Conseil. Il lui est rappelé que cette disposition était déjà prévue.

Réunion avec les membres du bureau des diverses associations du village : Jean Marie Marot propose que Carole Michault soit chargée de contacter les présidents de ces associations et d'organiser la réunion.

3) Questions diverses

Une formation « Sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur », ouverte à l'ensemble de la population pour un minimum de 10 personnes et prise en charge par le Conseil départemental, est proposée le vendredi 18 septembre 2020 de 13h30 à 16h.

Le coût de la ½ journée est de 250 € (pour une formation sur toute la journée, le coût serait de 500 € ou 450 € si au moins une 2^{ème} session est prévue).

Sylvie Crabier demande comment s'effectue le suivi (confirmation d'inscription, contact du formateur). Jean Marie Marot propose que Carole Michault en soit chargée.

Richard Crabier propose que dans la mesure où il reste des places disponibles, les membres du Conseil qui le souhaitent s'y inscrivent.

A propos de la titularisation de Carole Michault, Sylvie Crabier et Fanny Lafage rappellent que le montant de l'augmentation qui en découle n'a pas encore été voté comme modification du budget. Ce point est débattu et doit donc être vérifié sur la ligne budgétaire correspondant au salaire des employés de mairie.

A propos de la place de Carole Michault dans l'équipe municipale, il est proposé qu'elle participe aux réunions du Conseil. Ce temps de travail pourrait faire l'objet d'un aménagement de ses horaires ou de l'alimentation d'un CET.

Sa présence est jugée indispensable à la cohésion de l'équipe et au bon fonctionnement de l'action municipale et donc elle est acceptée et actée par M. le maire et l'ensemble du Conseil.

Il est décidé que le Conseil tiendra deux réunions publiques d'information par an. La première afin d'exposer le bilan de l'année et les projets à venir et la deuxième, en fin d'année, au cours de laquelle M. le maire présentera ses vœux à la population.

L'épidémie de Covid 19 ayant retardé la mise en place de la première réunion, elle est donc prévue pour le jeudi 5 novembre de 19 à 20h, suivie d'un pot de l'amitié.

Fanny Lafage propose que chaque réunion soit rapidement suivie d'une seconde petite réunion thématique, sur un thème de l'action municipale, et que cette année nous pourrions présenter le projet de PNR, pour donner suite à l'adhésion de la commune.

Suivi des actions en cours :

-Site Internet : Pascaline Chaix fait le point sur les artisans du village afin qu'aucun ne soit oublié.

-Location de l'appartement au-dessus du bar : une personne a contacté Jean Marie Marot par téléphone et doit rappeler. Si elle ne donne pas suite, une annonce sera diffusée sur le site Leboncoin.

-Les haut-parleurs du village : au cours de la prochaine réunion du SIVOM, le 15/09, se tiendront les élections du président et de l'ensemble du conseil. A la suite de cette élection le SIVOM sera contacté pour obtenir un conseil.

-Travaux sur le petit terrain municipal rue des Quatre Cantous : M. le maire attend le devis de Frédéric Sire.

4) Prochaine réunion du Conseil municipal

La date du prochain Conseil municipal est fixée au lundi 5 octobre à 20h.

Il est déjà fixé un ordre du jour : 1^{er} retour sur le travail des commissions qui sera présenté à prochaine la réunion publique.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée les jour, mois et an susdit à vingt-deux heures.